

GRAND ROVALTAIN

Conseil de développement

Bureau du Conseil de développement

Lundi 14 janvier à 17h30 (Hôtel de Ville de Valence)

RELEVÉ DE DECISIONS

Présents

BEN MAIMOUN Soumaya, DOPPEL Jeanine, DUREAU Etienne, FERET Michel, GUILLEMOT Nadine, GRUAT Cécile, LAVAYSSIÈRE Claire, PELLETIER Christophe, RICOMARD Jean-Claude, SAROUL Gilles, SGRO Nicole, TOUMANI David.
MERLOZ Frédéric (Chargé de mission).

Excusés

GAGNAIRE Patrick

Désignation du secrétaire de séance

Claire LAVAYSSIÈRE est désignée secrétaire de séance.
Michel FERET introduit la réunion.

1. Points d'actualités

- Débat national

L'engagement par le Gouvernement du grand débat national qui se tiendra sur 3 mois à partir du 15 janvier est évoqué. Une partie des 4 thèmes proposés et des questions posées en lien dans le courrier du Président de la République recoupe les questionnements des ateliers du Codev.

Aussi, il est proposé que le Codev puisse intégrer dans ses travaux les éléments issus des débats qui se seront tenus en Drôme Ardèche, à condition d'obtenir les résultats locaux du débat.

2. Retour sur la rencontre avec ARCHE Agglo (14/01, 14h30 à Mercuriol)

Michel FERET fait un compte rendu du contenu de la réunion avec ARCHE Agglo qui s'est déroulée l'après-midi en présence de Frédéric SAUSSET (Président) et Agnès ROBERT (Chargée de mission) pour la collectivité et Cécile GRUAT et lui-même pour le Codev.

Les thématiques d'atelier du Conseil de développement ont été présentées et jugées intéressantes par Arche Agglo, particulièrement celles relatives à l'attractivité, la santé et la vie associative, faisant écho à des projets ou réflexions à venir.

En termes transversaux, l'accent a également été mis sur les enjeux de coopération entre les EPCI et les problématiques mobilités du Grand Rovaltain.

GRAND ROVALTAIN

Conseil de développement

Le Codev, pour Arche Agglo, a un rôle à jouer dans le dialogue entre les habitants et les collectivités.

ARCHE Agglo transmettra au Codev une note de sollicitation sur ses problématiques.

En termes de rencontres avec le Codev, Arche Agglo propose deux rencontres par an en juin et décembre.

- une rencontre avec l'ensemble des présidents d'EPCI (ou leurs représentants),
- une rencontre spécifique à ARCHE Agglo.

Cette forme convient particulièrement aux membres du Bureau.

3. Préparation de la plénière du 30 janvier

Après échanges, le bureau convient du déroulé de la réunion :

- Rappel des grands objectifs du Codev : être un outil efficace et utile, nécessité de produire des livrables appropriables
- Indication de la forme de la plénière du 30/01 : c'est une séance de travail.

Il sera précisé que cette séance de travail collective donnera lieu à d'autres temps de travail sur les mois à venir. Le calendrier et modalités de ces rencontres seront propres à chaque atelier. Il est convenu que, avant le travail sur table, chaque référent d'atelier présentera brièvement à la tribune les enjeux et objectifs de son atelier

- La durée sur travail sur table est estimée à 1h15.
- Une restitution de chaque atelier sera effectuée brièvement après le travail sur table.

M. FERET remercie les membres du Bureau pour leur participation et leurs propositions. La réunion est close à 19h30.